

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 15 mai 2019 à 10 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**CE-2019-0885 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la cession de contrats de *Gaudreau Environnement inc.* à *GFL Environmental inc.* (Dossiers 48979, 49175, 50549, 50699, 51076 et 53232) - AP2019-290 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif:

- 1° autorise la cession, à *GFL Environmental inc.*, du contrat adjugé à *Gaudreau Environnement inc.* (dossier 53232), selon la liste jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° recommande au conseil de la ville d'autoriser la cession, à *GFL Environmental inc.*, des contrats adjugés à *Gaudreau Environnement inc.* (dossiers 48979, 49175, 50699, 51076), selon la liste jointe au sommaire décisionnel;
  - 3° recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la cession, à *GFL Environmental inc.*, du contrat adjugé à *Gaudreau Environnement inc.* (dossier 50549), selon la liste jointe au sommaire décisionnel.
-

**CE-2019-0886** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de l'avenant numéro 2 au contrat de services professionnels - Planification et suivi des campagnes de mesures pour identifier les sources de coliformes fécaux dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles, volet 3 (PPD160566) (dossier 48967) - **AP2019-299** (CT-2420463) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'avenant numéro 2 au contrat de services professionnels intervenu entre la Ville de Québec et l'*Institut national de la recherche scientifique*, relatif à la planification et le suivi des campagnes de mesures pour identifier les sources de coliformes fécaux dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles, volet 3 (PPD160566), pour une somme de 58 725 \$, taxes non applicables, conformément à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
  - 2° aux directeurs du Service de l'ingénierie et du Service des approvisionnements à signer ledit avenant.
- 

**CE-2019-0887** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation et l'autorisation de la signature de la lettre d'acceptation de travaux à coûts réels transmise à la Ville de Québec par *Énergir*, dans le cadre des travaux de réaménagement de la route de l'Église (PAM140275) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **IN2019-013** (CT-2422699) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'acceptation des modalités de la lettre d'acceptation de travaux à coûts réels (projet no 60-003124), transmise à la Ville de Québec par *Énergir* le 27 mars 2019 pour les travaux de déviation d'une conduite principale de gaz ainsi que le transfert de 14 branchements sur la nouvelle conduite, jointe au sommaire décisionnel, afin de permettre les travaux de réaménagement de la route de l'Église;
  - 2° l'autorisation au directeur du Service de l'ingénierie à signer ladite lettre;
  - 3° l'autorisation pour le versement d'une somme de 287 492 \$, excluant les taxes, à *Énergir*, conditionnellement à la réalisation des travaux de déviation de la conduite principale de gaz, tel que requis par les travaux de réaménagement de la route de l'Église, et sur présentation des pièces justificatives.
-

**CE-2019-0888** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-588 modifiant le Règlement de lotissement N° 481-85 relativement à la cession de terrains ou paiement en argent pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels* de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-070** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-588 modifiant le Règlement de lotissement N° 481-85 relativement à la cession de terrains ou paiement en argent pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels* de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

---

**CE-2019-0889** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant la 1<sup>re</sup> Avenue - arrondissement de La Cité-Limoilou - **TM2019-034** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant la 1<sup>re</sup> Avenue, énumérés à la recommandation et aux plans joints au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0890** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois professionnels - **RH2019-405** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la modification proposée à la nomenclature des emplois professionnels et l'adoption de la nomenclature des emplois modifiée, telle que présentée aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0891 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour l'acquisition de compteurs d'eau - Ville de Québec - 2019 à 2021 - Lots 1 à 4 (Appel d'offres public 53448) - AP2019-189 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication à *Compteurs d'eau du Québec* des contrats pour l'acquisition de compteurs d'eau - Ville de Québec - 2019 à 2021, de la date d'adjudication au 31 décembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53448 et aux prix unitaires de sa soumission du 28 mars 2019, pour les lots 1 à 4 comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes :

- Lot 1 - Compteurs d'eau 5/8 po, 3/4 po, 1 po : pour une somme de 175 228,50 \$, excluant les taxes;
  - Lot 2 - Compteurs d'eau 1 1/2 po, 2 po : pour une somme de 292 827 \$, excluant les taxes;
  - Lot 3 - Compteurs d'eau 3 po, 4 po, 6 po : pour une somme de 201 714,20 \$, excluant les taxes;
  - Lot 4 - Compteurs d'eau, sorties encodées/pulsées (1 1/2 po, 2 po, 3 po, 4 po) : pour une somme de 104 630,87 \$, excluant les taxes.
- 

**CE-2019-0892 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du processus de gestion des plaintes de fournisseurs dans le cadre d'adjudication de contrats par appel d'offres public et d'attribution des contrats de gré à gré en situation d'unicité de fournisseur et mandat au Service des approvisionnements et au vérificateur général à assurer son suivi - AP2019-291 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du processus de gestion des plaintes de la Ville de Québec dans le cadre d'un processus d'adjudication ou d'attribution d'un contrat visé, joint au sommaire décisionnel;
  - 2° la soumission du mandat au Service des approvisionnements et au vérificateur général de la Ville pour appliquer le processus de gestion des plaintes de la Ville de Québec et assurer son suivi;
  - 3° l'assujettissement au vérificateur général de la Ville de Québec à rendre compte de ses travaux aux autorités compétentes au moins une fois l'an, par le biais de son rapport d'activités portant sur le fonctionnement de la ligne de signalement.
- 
-

**CE-2019-0893 Entente entre la Ville de Québec et *Motivaction Jeunesse*, relative au versement d'une somme pour la présentation de trois occasions de rencontres festives visant à célébrer le vivre-ensemble à Québec en 2019 et 2020 (Dossier 60881) - AP2019-280 (CT-AP2019-280) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Motivaction Jeunesse*, relative au versement d'une somme de 150 000 \$, excluant les taxes, pour la présentation de trois occasions de rencontres festives visant à célébrer le vivre-ensemble à Québec en 2019 et 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° d'autoriser la directrice du Bureau des grands événements à signer ladite entente;
  - 3° d'approprier 157 500 \$ à même la *Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la Ville* (R.V.Q. 2262, modifié par le R.V.Q. 2563), pour la présentation de trois occasions de rencontres festives visant à célébrer le vivre-ensemble à Québec en 2019 et 2020.
- 

**CE-2019-0894 Entente entre la Ville de Québec et le *Mouvement national des Québécoises et Québécois*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête nationale du Québec dans la Capitale*, en 2019 - BE2019-036 (CT-2423711) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Mouvement national des Québécoises et Québécois*, relative au versement d'une subvention de 300 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête nationale du Québec dans la Capitale*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes;
  - 2° les dépenses, en achat de biens et services, nécessaires à l'événement *Fête nationale du Québec dans la Capitale*, et aux mesures d'encadrement, en 2019, pour un montant de 34 000 \$.
-

**CE-2019-0895 Bail entre la Ville de Québec et l'Administration portuaire de Québec relatif à la location d'un terrain de stationnement situé dans le secteur de l'estuaire de la rivière Saint-Charles – Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2019-106 (CT-DE2019-106) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion du bail en vertu duquel l'*Administration portuaire de Québec* (locateur) loue à la Ville de Québec (locataire) un terrain de stationnement situé dans le secteur de l'estuaire de la rivière Saint-Charles, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 212 721 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de neuf ans, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2026, pour un loyer annuel de 90 000 \$, plus les taxes applicables, la première année. Pour les années subséquentes, le loyer de base sera indexé annuellement selon l'*Indice des prix à la consommation*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au bail joint au sommaire décisionnel;
  - 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ledit bail.
- 

**CE-2019-0896 Acceptation d'une offre d'achat présentée par *Intellinox inc.* à l'égard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 907 158 du cadastre du Québec, situé sur le territoire du parc industriel de Val-Bélair, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2019-132 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat déposée par *Intellinox inc.* à l'endroit d'un immeuble (terrain vacant) situé sur le territoire du parc industriel de Val-Bélair, connu et désigné comme étant le lot 5 907 158 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 8 673,5 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment le délai de 12 mois pour commencer la construction;
  - 2° de vendre le lot 5 907 158 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, au prix de 47,36 \$ le mètre carré, pour une somme totale de 410 776,96 \$, plus les taxes applicables.
- 

**CE-2019-0897 Adoption du Règlement sur des travaux d'aménagement intérieur du centre communautaire et sportif municipal Saint-Roch et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2776 - LS2019-154 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement intérieur du centre communautaire et sportif municipal Saint-Roch et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2776;
  - 2° d'approprier 50 000 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le *Règlement R.V.Q. 2776*. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2019-0898 Prolongement de la rue de Bigorre et construction d'une nouvelle rue – Phase 2 : Ajout de feux de circulation à l'intersection de la rue George-Muir et de la bretelle de l'autoroute 73 Nord – District des Monts – Arrondissement de Charlesbourg - PA2019-065 (CT-2425545) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet du prolongement de la rue de Bigorre et la construction d'une nouvelle rue - Phase 2 : Ajout de feux de circulation à l'intersection de la rue George-Muir et de la bretelle de l'autoroute 73 Nord, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan de l'intersection joint au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
  - 2° d'autoriser *Investissements Donerail ltée* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
  - 3° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Investissements Donerail ltée*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire;
  - 4° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
  - 5° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
  - 6° d'autoriser un investissement maximal de 80 962,02 \$, plus les taxes applicables, payable au promoteur, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des travaux d'infrastructures souterraines en vue de la mise en place des feux de circulation, de l'installation des feux et le raccordement au réseau électrique ainsi que des travaux de mise à niveau du système d'éclairage existant. Ce montant inclut les plans et devis, les matériaux autres que ceux fournis par la Ville et la main-d'oeuvre.
-

**CE-2019-0899 Avenant à l'entente intervenue le 20 décembre 2018 entre la Ville de Québec et *Robko inc.*, en vertu de la résolution CV-2018-0686 pour le projet du prolongement des rues du Curé-Marcotte et François-Paquet – District électoral de Lac Saint-Charles–Saint-Émile – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - PA2019-066 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 20 décembre 2018 entre la Ville de Québec et *Robko inc.* en vertu de la résolution CV-2018-0686, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, qui :
    - modifie l'article 4.34 relativement aux diverses servitudes à prévoir au projet pour assurer le bon fonctionnement des réseaux;
    - modifie l'annexe A pour ajouter au plan de cadastre du projet des plans accompagnant les descriptions techniques relatives aux servitudes;
  - 2° le greffier de la Ville et la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire à signer ledit avenant.
- 

**CE-2019-0900 Règlement hors cour relativement au dossier d'expropriation SAI-Q-195307-1310 *Ville de Québec c. Groupe Gestion Conseil Bilodeau inc.* - AJ2019-017 (CT-AJ2019-017) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver et autoriser l'entente de règlement hors cour et la transaction entre *Groupe Gestion Conseil Bilodeau inc.* et la Ville de Québec dans le dossier SAI-Q-195307-1310, selon des conditions substantiellement conformes à celles décrites ci-après:
    - Le versement à titre d'indemnité pour l'acquisition par expropriation du lot 5 832 502 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'un montant de 39 000 \$, plus les taxes applicables, pour l'indemnité immobilière et de 151 000 \$ pour l'indemnité accessoire, moins le montant versé à titre d'indemnité provisionnelle de 73 230 \$;
  - 2° d'autoriser le Service des finances à verser le montant de 116 770 \$, plus les taxes applicables, en guise de règlement complet et final du dossier couvrant le capital, les intérêts et les frais;
  - 3° d'autoriser le Service des affaires juridiques à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de règlement, transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.
-



**CE-2019-0901** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville du 6 mai 2019, relativement à la redistribution du surplus de 41,7 M\$ de l'exercice financier 2018 - **FN2019-021** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 mai 2019, relativement à la redistribution du surplus de 41,7 M\$ de l'exercice financier 2018.

---

**CE-2019-0902** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 mai 2019, relatif à la transmission à tous les élus de la Ville de la version 1 du rapport *Aréna Jacques-Côté - Diagnostic de la structure* réalisé par *Douglas consultants* - **GI2019-010** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 6 mai 2019, relativement à la transmission de la version 1 du rapport *Aréna Jacques-Côté - Diagnostic de la structure* - réalisé par *Douglas consultants*.

---

**CE-2019-0903** Adjudication d'un contrat pour le réaménagement des jeux d'eau - Parc Henri-Casault - Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 53376) - **AP2019-213** (CT-2425016) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paradis aménagement urbain inc.*, le contrat pour le réaménagement des jeux d'eau - Parc Henri-Casault - Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 390 114,45 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53376 et à sa soumission du 29 avril 2019.

---

**CE-2019-0904** Adjudication d'un contrat pour la réfection et la mise aux normes de la piscine de Courville - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 53353) - **AP2019-215** (CT-2424735) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, le contrat pour la réfection et la mise aux normes de la piscine de Courville - Arrondissement de Beauport, pour une somme de 946 968 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53353 et à sa soumission du 12 avril 2019.

---

**CE-2019-0905** Adjudication d'un contrat pour la réfection des chambres de joueurs et des blocs sanitaires - Aréna des Deux Glaces - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 53393) - **AP2019-219** (CT-2425250) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction TransParent (9222-0342 Québec inc.)*, le contrat pour la réfection des chambres de joueurs et des blocs sanitaires - Aréna des Deux Glaces - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 1 463 405 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53393 et à sa soumission du 29 avril 2019.

---

**CE-2019-0906** Renouvellement d'un contrat pour le service d'une agence de sécurité pour des agents de stationnement (VQ-47195) - **AP2019-272** (CT-2421945) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat, adjugé à *G4S Solutions de Sécurité (Canada) ltée*, pour le service d'une agence de sécurité pour des agents de stationnement, du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020, en vertu de la résolution CA-2015-0041 du 17 février 2015, conformément aux conditions prévues au cahier des charges de l'appel d'offres VQ-47195 et selon les taux et les prix applicables que ceux de la dernière année du contrat, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0907** Adjudication d'un contrat pour la réfection des sentiers et des surfaces de béton - Parc du Campanile - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53507) - **AP2019-276** (CT-2425012) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises S. Bergeron inc.*, le contrat pour la réfection des sentiers et des surfaces de béton - Parc du Campanile - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour une somme de 156 125 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53507 et à sa soumission du 29 avril 2019.

---

**CE-2019-0908** Adjudication d'un contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot P-5701 - Fourniture des réservoirs de produits chimiques (Appel d'offres public 53273) - **AP2019-284** (CT-2392008) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Plasticon Canada inc.*, le contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO)* - Lot P-5701 - Fourniture des réservoirs de produits chimiques, pour une somme de 447 380 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53273 et à sa soumission du 27 février 2019.

---

**CE-2019-0909** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la réfection du Poste Saint-Pascal - Phases 1 et 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52268) - **AP2019-289** (CT-2421850) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 103 902,91 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Allen Entrepreneur Général inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1791 du 12 septembre 2018, pour la réfection du Poste Saint-Pascal - Phases 1 et 2 - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0910** Adjudication d'un contrat pour la fourniture annuelle de béton de ciment et de remblai sans retrait, du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020 - Lot Secteur 2 - Centre et Est (Appel d'offres public 53213) - **AP2019-292** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1<sup>o</sup> adjuge, à *Béton Provincial ltée*, le contrat pour la fourniture annuelle de béton de ciment et de remblai sans retrait, du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020 - Lot Secteur 2 - Centre et Est, conformément à la demande publique de soumissions 53213 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 avril 2019;
- 2<sup>o</sup> autorise le retour en appel d'offres pour le Lot Secteur 1 - Ouest.

---

**CE-2019-0911** Autorisation pour les collectes sur la voie publique de la *Société canadienne du cancer*, de la *Fondation des pompiers* et d'*Opération Enfant Soleil*, en 2019 - **BE2019-034** (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° l'événement *Collecte sur la voie publique de la Société canadienne du cancer*, le 19 mai 2019, aux intersections mentionnées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° les dépenses en services municipaux pour un montant maximal de 2 000 \$, dans le cadre de l'événement *Collecte sur la voie publique de la Société canadienne du cancer*, le 19 mai 2019;
  - 3° l'événement *Collecte sur la voie publique de la Fondation des pompiers*, le 25 mai 2019, aux intersections mentionnées à l'annexe 2 jointe audit sommaire;
  - 4° les dépenses en services municipaux pour un montant maximal de 1 000 \$, dans le cadre de l'événement *Collecte sur la voie publique de la Fondation des pompiers*, le 25 mai 2019;
  - 5° l'événement *Collecte sur la voie publique d'Opération Enfant Soleil*, le 1<sup>er</sup> juin 2019, aux intersections mentionnées à l'annexe 3 jointe à ce même sommaire décisionnel;
  - 6° les dépenses en services municipaux pour un montant maximal de 3 600 \$, dans le cadre de l'événement *Collecte sur la voie publique d'Opération Enfant Soleil*, le 1<sup>er</sup> juin 2019.
- 

**CE-2019-0912 Entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Université populaire de Québec*, en 2019 - BE2019-037 (CT-2424507) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention de 60 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Université populaire de Québec*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes;
  - 2° Me Sylvain Ouellet, greffier et la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, à signer ladite entente.
- 

**CE-2019-0913 Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019 - DE2019-130 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019.

---

**CE-2019-0914** **Sous-location d'un local situé au 727-731, rue De Saint-Vallier Est à La Société de développement commercial (SDC) centre-ville de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2019-139 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion du bail en vertu duquel la Ville de Québec sous-loue à *La Société de développement commercial (SDC) centre-ville de Québec* le local situé au 727-731, rue De Saint-Vallier Est à Québec, connu et désigné comme étant le lot 1 476 965 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec. D'une durée de cinq ans, le bail débuterait le 1<sup>er</sup> mai 2019 et se terminerait le 30 avril 2024, pour un loyer représentant la totalité des revenus de location perçus par la *Société de développement commercial (SDC)*, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au bail de sous-location joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ledit bail.

---

**CE-2019-0915** **Subvention au Centre R.I.R.E. 2000 pour la réalisation de projets, dans le cadre des camps de jour 2019 - LS2019-113 (CT-2420459) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 23 300 \$ au *Centre R.I.R.E. 2000* pour la réalisation de projets, dans le cadre des camps de jour 2019.

---

**CE-2019-0916** **Appui à un projet de recherche pour le traitement des eaux de ruissellement du réseau routier présenté par l'Institut national de recherche scientifique-Eau, terre et environnement - TE2019-006 (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise monsieur François Proulx à signer les documents d'appui au projet du professeur Patrick Drogui de *l'Institut national de recherche scientifique-Eau, terre et environnement (INRS-ETE)*, afin que celui-ci puisse présenter son projet au *Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG)*.

---

**CE-2019-0917** **Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 avril 2019**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 avril 2019, tel que rédigé.

**CE-2019-0918** **Modification d'un poste de technicien en géomatique, classe 5, en un poste de technicien à la recherche en patrimoine, classe 6, au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, et nomination de monsieur Benoît Fiset (ID. 006013) - RH2019-261 (CT-RH2019-261) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de technicien en géomatique, classe 5 (poste no 41352), en un poste de technicien à la recherche en patrimoine, classe 6, au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019;
  - 2° nomme monsieur Benoît Fiset (ID. 006013) au poste de technicien à la recherche en patrimoine, classe 6, au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- 

**CE-2019-0919** **Abolition d'un poste de technicien aux systèmes d'information, classe 4, à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire, création d'un poste de conseiller en architecture et design urbain, classe 4, à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et nomination de madame Anne-Marie Laplante (ID. 035605) - RH2019-393 (CT-RH2019-393) — (Ra-2125)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de technicien aux systèmes d'information (F522), classe 4 (poste no 41479), à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
  - 2° crée un poste de conseiller en architecture et design urbain (P583), classe 4 (poste no 44459) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
  - 3° nomme madame Anne-Marie Laplante (ID. 035605), à l'emploi de conseillère en architecture et design urbain (P583), classe 4 (poste no 44459), à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2019-0920** Création d'un poste d'agent aux demandes de subventions à la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et affectation de madame Sylvie Delisle (ID. 019981) - **RH2019-401** (CT-RH2019-401) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'agent aux demandes de subventions, classe 5 (poste no 44465) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* à la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
  - 2° nomme madame Sylvie Delisle (ID. 019981), employée permanente, à l'emploi d'agente aux demandes de subventions (F646), classe 5 (poste no 44465), à la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-0921** Approbation d'un mouvement de la main-d'oeuvre à la Division du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles - **RH2019-402** (CT-RH2019-402) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 intitulée : *Tableau du mouvement de main-d'œuvre*, jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.
- 

**CE-2019-0922** Subvention, à titre d'assistance, à *Pêche en ville (1994) inc.*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Pêche en ville*, en 2019 - **BE2019-047** (CT-2426112) — (Ra-2125)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse une subvention de 5 500 \$, à titre d'assistance, à l'organisme *Pêche en ville (1994) inc.*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Pêche en ville*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la lettre d'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° autorise la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, à signer ladite lettre d'entente.
-

La séance est levée à 11 h 15

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir